



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Mer**

*Mission de Coordination  
des Politiques publiques maritimes  
Pôle Domaine public maritime  
et Aquacultures marines*

**AVIS DE PUBLICITÉ**

**avant délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public maritime naturel (DPMn)**

(conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L2122-1-4 du CG3P, le projet faisant suite à une manifestation d'intérêt spontané)

**FICHE-PROJET n° DM-2025-01**

Avis de publicité mis en ligne le 22/05/2025

Nature du projet	Installation d'un ponton flottant
Commune	Morne-à-l'Eau 97111
Localisation	Vieux-Bourg
Superficie du domaine public de l'État occupée	60 m <sup>2</sup>
Durée du titre d'occupation	5 ans
Montant minimal annuel de la redevance	Part fixe : 821,41 euros + part variable proportionnelle au chiffre d'affaires
Obligations liées à l'occupation	Sécurité des personnes, faible impact environnemental de l'ouvrage

Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nature de l'activité et des installations</li><li>• Qualification des différents acteurs du projet</li><li>• Historique de l'activité sur le secteur objet de la consultation</li><li>• Sécurité des biens et des personnes</li><li>• Qualité environnementale du dossier (respect des espèces et espaces protégés, caractéristiques techniques des ancrages, gestion des déchets, intégration paysagère)</li><li>• Montant de la redevance proposé (respectant le seuil minimal défini par la DRFIP)</li></ul>
-----------------------	---

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime naturel sur cette même emprise doit, dans un délai d'un mois à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester aux services de la Direction de la mer (DM) :

☞ par mail :

[mico971@mer.gouv.fr](mailto:mico971@mer.gouv.fr)  
[danielle.mormin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:danielle.mormin@developpement-durable.gouv.fr)  
[philian.retif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:philian.retif@developpement-durable.gouv.fr)

☞ ou par courrier, à l'adresse suivante :

Direction de la mer de la Guadeloupe  
MICO  
Pointe Fouillole, Coté Université  
97110, Pointe-à-Pitre

Ce projet – ou tout projet concurrent retenu suite à cet avis de publicité – sera ensuite soumis à instruction par les services de la Direction de la mer qui, au terme de cette instruction, se réserve le droit de délivrer ou non l'AOT.